



MAIRIE DE L'ISLE D'ABEAU
Service ETAT-CIVIL / ELECTIONS
12 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
CS 45 006 — 38080 L'ISLE D'ABEAU
Tél : 04 74 18 20 00
Fax : 04 74 18 20 13

Site Internet : www.mairie-ida.fr

Horaires d'ouverture au public :
LUNDI / MARDI / MERCREDI / VENDREDI :
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le JEUDI : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
et le SAMEDI de 9h00 à 12h00

Dec 2017

Demande D'ATTESTATION D'ACCUEIL

Uniquement sur Rendez-vous.

Le Lundi et Jeudi : de 13H30 à 16H00

Le Mardi : de 9H00 à 11H00

Rendez-vous le :

- Carte nationale d'identité OU Passeport OU Titre de Séjour** (en cours de validité).
- TIMBRES FISCAUX** : 30 € (Perception ou Bureau de Tabac)
- Si vous êtes locataire : **Contrat de location** (superficie du logement et nombre de pièces).
- Si vous êtes propriétaire : **Document comportant la superficie** ainsi que le nombre de pièces de votre habitation et le titre de propriété.
- 1 Justificatif de domicile récent** (dernier loyer, facture de téléphone ...)
- Justificatif de ressources** : **3 derniers bulletins de salaire**, dernier avis de versement POLE-EMPLOI, de pension, de retraite...) **et dernier avis d'impôt** sur le revenu
- 1 Copie du passeport** de la personne accueillie comportant son état-civil (nom / prénom, date et lieu de naissance), **son adresse**, le numéro du passeport, la date de début et de fin de validité **ou** être en mesure de communiquer ces informations.
- Assurance soins médicaux** : savoir si la personne accueillie a pris au pays cette assurance (pas besoin de justificatif)
- Dates du séjour** (maximum 3 mois)

!/ ATTENTION : Après signature, l'attestation est remise au demandeur en personne.